

Rappel historique de l'association et de Bois Gamats

1991 : la ville de Laval acquiert la propriété de Bois Gamats comprenant 17 ha de bois et 34 ha de terres agricoles. Le bois est destiné à devenir un lieu de promenade et de loisirs et la gestion en est confiée à l'Office National des Forêts en liaison avec le service Espaces Verts de la mairie. La ferme est exploitée par le fermier en place jusqu'à sa retraite en 1993.

Septembre 93 – septembre 94 : la ville de Laval confie la gestion des terres à la FDCIVAM et lui demande en contrepartie de produire un projet pour le site de Bois Gamats. Une première fête de l'environnement est organisée par la FDCIVAM le dimanche 5 juin 1994 à Bois Gamats pour faire connaître le site, ses potentialités, et le projet qui a été travaillé en concertation avec les associations.

Octobre 1994 - juin 1995 : l'association « Bois Gamats » est officiellement constituée en octobre pour prendre le relais de la FDCIVAM. Elle comprend trois collèges :

- des membres de droit : 4 conseillers municipaux désignés comme administrateurs
- des membres adhérents : 13 associations sont présentes à l'assemblée constitutive. Elles élisent 9 administrateurs.
- des membres associés : administrations, services techniques, experts.

L'association prévoit l'installation d'un fermier – un candidat est trouvé – sur 30 ha et des activités accueil, pédagogie et insertion sur 4 ha gérés directement par l'association. Une convention à passer entre la ville de Laval et l'association est préparée. Nouvelle fête grand public à Bois Gamats le dimanche 11 juin 1995.

1995 – 2003 : Le maire Yves Patoux n'avait pas signé la convention liant la ville de Laval à l'association Bois Gamats, préférant laisser le soin au maire qui serait nouvellement élu de le faire... ce qu'il ne fera ! La nouvelle municipalité dirigée par François d'Aubert tarde à désigner les nouveaux représentants de la ville au CA de l'association, qui ne se réunira que le 2 avril 1996 : la mairie souhaite reprendre l'étude du projet et veut se donner le temps de la réflexion. L'association ne peut intervenir sur le site car la convention provisoire a pris fin le 30 septembre 1995. Les relations entre l'association « Bois Gamats » présidée par André Guiard et la mairie de Laval représentée par Félix Houbine se détériorent progressivement. Toutefois l'association La Place poursuit en 1995 son activité de jardin d'insertion. Les services techniques de la ville réalisent le sentier botanique. Le service Espaces verts fait des plantations sur les haies. Un verger conservatoire est planté. La nouvelle municipalité ne présentera pas un nouveau projet. Les associations membres de « Bois Gamats » cessent leur participation pour un projet qui semble abandonné. L'association « Bois Gamats » tombe en sommeil.

2003 - 2008 : Des associations membres décident de réactiver l'association, en conservant les objectifs initiaux, mais sans pouvoir s'appuyer sur le site de Bois Gamats. Faisant le constat du retrait des membres de droit de la Ville de Laval, une assemblée générale extraordinaire (1^{er} décembre 2003) en prend acte et modifie les statuts en conséquence. L'association prend le nom de « Ville Campagne Bois Gamats ». Un nouveau bureau est élu et les nouveaux statuts déposés en mai 2004. Au cours des trois dernières années, l'association a apporté son appui à Planète en fête, a cherché à faire vivre l'Altermarché à Laval, a participé à la mise en place de nouvelles relations entre producteurs et consommateurs (naissance des AMAP). Elle est candidate pour bâtir un nouveau projet pour Bois Gamats.

Fin 2008 : la Ville de Laval confie une mission exploratoire à l'association « Ville Campagne Bois Gamats » pour le devenir du site.

Dimanche 17 avril 2011 : un dimanche à Bois Gamats avec initiation à la taille des rosiers et arbres fruitiers, greffage, compostage, échange de plantes, achat de graines de variétés anciennes....

... et la Ville de Laval signe une convention pluriannuelle pour définir un programme d'exploitation et d'animation du site.

Les associations actuellement adhérents sont :

- Accueil paysan
- Coopérative Mayenne Bio Soleil
- FDCIVAM 53 (fédération des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural)
- CIVAM bio 53
- Agir à St Nicolas
- Confédération paysanne
- Connexion 53
- Les Abeilles mayennaises
- Association sud Laval pour la défense de l'environnement
- Association de quartier de Thévalles

L'association « Ville Campagne Bois Gamats » est ouverte et accueillera avec plaisir toute nouvelle association et tout volontaire prêts à se mobiliser pour faire vivre le projet de Bois Gamats.

Rappel des buts de l'association : promouvoir :

- *les rencontres ville - campagne et producteurs - consommateurs*
- *le respect de la nature et de l'environnement*
- *les échanges sur les modes de production agricole, l'alimentation et la santé*
- *l'insertion des publics en difficulté*